

Compte rendu de séance du Conseil Municipal du 5 Décembre 2019 à 20h

Le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances **sous la présidence de Monsieur Alain COUTURIER, Maire.**

Etaient présents : Mesdames et Messieurs : Blandine Bienvenu, Boyet Brigitte, Stéphanie Clovel – Duchêne, Nathalie Colombier, Couturier Alain, Durand Fabrice, Roxane Octrois, Montoya Marie-Astrid, Patural Roger, Joël Soris.

Excusés : Messieurs Ludovic Bonnet, Richard Drevon et Philippe Duval.

Secrétaire de séance : Madame Stéphanie Clovel - Duchêne.

➤ APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CM DU 10 Octobre 2019

➤ Délibérations :

Tarifs 2020 : Institution d'un nouveau tarif pour le personnel communal.

Délibération Annule et remplace D 2019 – 024 : Compétence Gymnase de St. Jean de Bournay

Suppression du CCAS : A compter du 1^{er} janvier 2020, le budget annexe du CCAS sera annulé. Les opérations liées à la compétence sociale seront retranscrites dans le Budget Principal.

Décision Modificative : Ecritures intégration travaux Préry / Neyret : Opérations d'ordre : Dépenses et Recettes s'équilibrent au chapitre 041, pour un montant de 449 240.01 €

Désignation d'agents Recenseurs : Madame Renée Duchêne et Monsieur Guy Barbier sont désignés agents recenseurs.

➤ Divers :

Avancement du Marché « Construction du Groupe Scolaire » : La commission Appel d'Offre s'est réuni pour l'Ouverture des plis, et se réunira le Vendredi 13 Décembre pour la remise d'analyse des offres.

Monsieur le Maire remercie le personnel Communal pour leur investissement et leur disponibilité.

Cérémonie des Vœux : Toute la population est invitée le Dimanche 5 Janvier 2020 à 11h, salle Neyret.